



Fiche d'information N° 41

Forum des associations à Amblainville

Le dimanche 08 septembre, la commune d'Amblainville organisait son salon des associations

Comme chaque année, l'OSSUAP en profitait pour organiser le matin, la formation de son groupe d'intervention et pour se greffer l'après midi, aux activités et démonstrations pour la ville.

Une dizaine de bénévoles se sont retrouvés à la salle des associations à 09h pour suivre avec succès la nouvelle habilitation électrique BS HOv offerte par l'OSSUAP.

Cette formation garantit l'utilisation dans de bonnes conditions des matériels électriques de l'association lors des départs en intervention (groupe électrogène, pompes électriques etc...) Ils ont validé celle-ci et sont donc opérationnels pour 2014.

L'après midi, le groupe de sauveteurs s'est retrouvé pour une démonstration dédiée à la population, des matériels de pompage, de tronçonnage utilisés par l'OSSUAP.

Ensuite, l'association 4x4 d'Amblainville a permis à nos bénévoles, de découvrir les secrets du hors chemins et du franchissement d'obstacles.

Les conducteurs formés en conduite 4x4 de l'ossuap ont pu constater la maîtrise totale et parfaite de ces pilotes.

Le groupe de l'ossuap s'est ensuite associé aux associations d'Amblainville pour récompenser leurs bénévoles méritants

Pour notre association, Dimitri a été récompensé pour son investissement des derniers mois et pour la gestion de l'intervention du mois d'août, Typhène pour sa participation depuis plus d'un an à toutes les activités de l'OSSUAP ainsi qu'à leurs préparatifs et Alexandra pour le suivi de la gestion administratif.



149 rue du Bournoulet - 60110 AMBLAINVILLE

Téléphone : 06.62.16.61.76 / Email : ossuap1@orange.fr / Site internet : www.ossuap.org

Association régie par la loi 1901 déclarée sous le N° W601002618 du 25 mars 2009 – N° enregistrement 1350

Numéro identifiant SIREN : 514 142 983 / Numéro identifiant SIRET : 514 142 983 00014

Agrément Sécurité Civile B et C mars 2010 renouvelé en 2013 préfecture de l'Oise

ONG depuis 06 avril 2012